Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Ingrandes - Tome II

Ingrandes, chât. et f., c^ne^ d'*Azé,* à 3 kil. S.-E. du clocher. — *H. de Ingranda,* v. 1096 (Cart. du Geneteil, p. 320). — *H. de Ingrandia,* v. 1 100 (Ibid. p. 337). — *R. de Ingrandia,* XII^e^ s. (Bib. nat., fr. 22.450, f. 178). — *L'étang d'Ingrande,* 1433 (Cart. du Geneteil). — *Marande,* chât., bois et allée vers Azé (Cassini). — *Ingrande* et domaine *d'Ingrande* (Ét.-M.). — M. Lelièvre, dans une étude sur les *Chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde,* M. J. Havet *(Œuvres,* t. I, p. 59-64), M. l'abbé Ledru *(Province du Maine,* t. VI, p. 372-380), voient dans le mot Ingrande, dérivé d'*Igoranda,* un terme celtique signifiant *frontière,* et dans Ingrandes d'Azé, M. Ledru propose de reconnaître la limite entre les Andecaves et les Cénomans. Azé est en effet la dernière paroisse de l'Anjou proprement dit, mais il faut dire aussi qu'Ingrandes est tout au sud du territoire, c'est-à-dire aussi avant que possible dans l'Anjou.

Fief mouvant de la seigneurie d'Azé, à laquelle il fut réuni à la fin du XV^e^ s. pour former une châtellenie, et dont les détenteurs prirent au XVII^e^ s, le titre de barons d'Ingrandes. Vers la fin d'avril 1589, les ligueurs de Château-Gontier vinrent mettre le siège devant le château d'Ingrandes dont le seigneur, protestant zélé d'après Louvet, tenait au moins pour les royaux. C'est pourquoi Rochepot, gouverneur d'Angers, vint au secours des assiégés ; mais mal lui en prit, car après avoir perdu plusieurs soldats et officiers, il fut obligé de se retirer précipitamment.

Jamet d'Ingrandes et Jeanne de Montalais, sa femme, fondèrent dans la chapelle du château, dédiée à sainte Catherine, un bénéfice de trois messes par semaine, pour lequel Philippe de Valois donna, le 31 juillet 1331, des lettres d'amortissement de tous les biens légués aux chapelains. En 1480, Jean d'Ingrandes et Marie d'Andigné firent une nouvelle fondation de trois messes par semaine sur le lieu de Rezé ou de la Meignannerie en Quelaines, augmentée encore de deux ordinaires de messes par Jean Boulay, chapelain de la Barre, le 20 janvier 1528. Parmi les titulaires : Jean *Portejoie,* 1495 ; Noël *Échard,* curé d'Azé, 1600, 1616 ; René *Halbourg,* curé de Chammes, 1729, 1747 ; René *Paigis,* vicaire d'Azé, qui obtient une réduction des charges, les revenus ne s'élevant plus qu'à 300 ℔ ; Pierre-Michel *Lamiche,* qui prête serment sans y être tenu en 1791.

Seigneurs : Hamelin d'Ingrandes reprend aux religieux de Saint-Nicolas d'Angers les dons faits par son père, 1096-1118. — Roger d'Ingrandes donne à la même abbaye, avec le consentement de Foulques de Mathefelon, les cens d'une terre de la dot de sa femme, F., XII^e^ s. — Jamet d'Ingrandes, mari de Jeanne de Montalais, 1331. — Jean d'Ingrandes épouse Jeanne d'Anjou, août 1358. — Jean d'Ingrandes, mari de Marguerite de Montjean, 1389, maintenu dans son droit de vairie sur la Motte de Gennes, 1401. — Jean d'Ingrandes, fils de Jean d'I. et de Jeanne de Champagné, rend un aveu à Château-Gontier, 1435. — Jean d'Ingrandes, cité aux plaids de Saint-Jean de Château-Gontier, est dit capitaine de cette ville, 1473, 1478. Il était marié le 12 septembre 1446 avec Marie d'Andigné, fille de Lancelot d'Andigné et de Catherine de Tucé, laquelle avait eu en dot le Plessis-Péricot (Grez-en-Bouère). — Guy des Écottais, mari de Jeanne de Marcillé, 1503. — Bertrand du Parc, seigneur de Bernières, 1522, mari de Renée des Écottais, qui avait fondé en 1563 des prières sur la tombe de son père et de son mari. — Adrien du Parc, baron d'Ingrandes, dit Barthélemy Roger, défendait pour les huguenots avec son frère, le sieur de Chouppes, le château de Mirebeau qui fut pris en 1568 par les comtes du Lude et de Brissac. — René du Parc, mineur en 1573. — François du Breuil, seigneur de Curcy, mari de Marguerite du Parc, veuve, 1588,

1616. — René du Breuil, mari : 1° de Marguerite Cochelin, d'où : Louise, 1622, Pierre, 1627 ; 2° de Renée d'Héliand ; inhumé dans l'église d'Azé, 1641. — René du Breuil, 1648, épouse à Angers en 1657 Renée Jourdan, fille d'un grenetier de Craon. Renée Gaignard, sa belle-mère, qui demeurait au château d'Ingrandes, fait abandon de ses biens à ses petits-enfants : René, Renée, Marguerite, Louise et Catherine du B., 1674. — René du B., baron d'Azé, gendarme de la garde du roi, 1679, sur lequel le domaine est saisi en 1704. — Pierre-Gabriel d'Auzy, seigneur de Girault, marié à Château-Gontier en 1706 avec Louise du Breuil, laquelle, veuve en 1718, signe baronne d'Ingrandes en 1726 à la bénédiction d'une cloche d'Azé. Marguerite du Breuil, religieuse de l'abbaye de Saint-Jean de Thouars, meurt au château d'Ingrandes en 1728 ; à sa sépulture assistent : Thérèse du Breuil, professe de Malnoë, Marie-Anne de Kermanguy et Catherine de la Gautraie, professes de Saint-Thomas de Villeneuve. — Le seigneur d'Ampoigné (Pierre-Philippe d'Héliand) déclare en 1741 prendre pour son préciput : « le château d'Ingrandes, la chapelle, la fuie, etc., enclos d'anciens fossés pour la plupart recomblés, les avenues ou allées, pelouses, le petit étang, la chesnaie ou châtaigneraie, le clos de vigne, la maison de la Bavouse servant de corps de garde aux employés de la gabelle ; la maison, halles, four à ban du faubourg d'Azé ; le palais où se tient la juridiction d'Ingrandes ou d'Azé, la prison … ». — Georges de Maillé, mari de Louise d'Héliand et ses beaux-frères et belles-sœurs, 1778. — Henri-René d'Héliand, 1788, sur lequel le domaine fut vendu nat[t], le 6 thermidor an II, pour 47.000 ℔. Il a été acquis en 1830 de Nicolas Friloux-Dubourg, de Paris, par Joseph-Jacques Lesné, de Château-Gontier.

Arch. nat., MM. 685, f. 23 ; 702, f. 536 ; P. 337/1 ; G/7. 525, f. 23. — Marquis de Beauchesne, *La Roche-Talbot.* — Arch. de l'hôpital de Château-Gontier. — Cab. Gadbin et P. de Farcy. — Arch. de la M., B. 228, 1.692, 2.283, 2.290, 2.359, 2.385, 2.417, 2.468, 2.629, 2.793, 2.865, 2.992. — *Bull. hist. de la M.,* t. III, p. 391. — V. les art. : *Portejoie, la Momarde, le Douet-Sauvage, l'Aunay* (Laigné), *La Meignannerie* (Quelaines).